



Grâce à vos voix lors des dernières élections, la CFDT se renforce dans toutes les instances : CSE, RP, CSSCT, CSEC.

Le FLASH INFO CSE de la CFDT OFS devient La Voix de la CFDT OFS pour donner la parole à l'ensemble de nos élus encore plus nombreux dans ces instances.

Bonne lecture

## SOMMAIRE



[La déclaration préalable de vos élus CFDT](#)



[Danger Grave et Imminent \(DGI\) 8 mois après, où en est-on ?](#)



[Chamboule-tout au Service de Prévention et de Santé au Travail](#)



[Bilan Télétravail 2023 : DEF à la traîne !](#)



[Informations du CSEC \(Comité Social et Economique Central\) : ça bouge pour OFS DGP](#)

## Déclaration préalable CFDT au CSE OFS du 26 mars

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les élus et représentants,  
Mesdames, Messieurs,

*L'année 2024 se poursuit sous le signe du mépris des salariés d'Orange par ses dirigeants.*



*En effet, malgré les protestations des salariés, relayées par les représentants du personnel, l'entreprise a entériné des mesures d'augmentation salariales indigentes et refuse encore à ce jour d'ouvrir de nouvelles négociations salariales.*

*Cette absence de reconnaissance des salariés, ce mépris au profit des actionnaires, s'exercent alors que les salariés n'ont cessé de fournir des efforts pour la réussite de leur entreprise et qu'ils s'apprêtent à assumer les contraintes de l'échéance olympique. Et dans un contexte de réorganisations récurrentes, de perte de sens, de menaces sur leurs emplois et de surcharge de travail.*

*Il est à craindre que tout cela nourrisse le désengagement des salariés, voire leur colère...*

[Retrouvez notre déclaration préalable dans son intégralité...](#)

## Danger Grave et Imminent (DGI) : 8 mois après, où en est-on ?



Suite à l'expertise du Cabinet Technologia qui avait relevé un risque d'épuisement professionnel élevé et très élevé de 117 salariés, un DGI avait été voté par vos élus en juillet 2023.

Il était ressorti également que 240 salariés avaient été identifiés en risque moyen.

La Direction présentait alors ses premières mesures sans identifier ces 117 salariés sous couvert du secret médical !

Des actions ont certes été menées par l'entreprise, mais à l'aveugle :

Collaborateurs, Managers, Codirs ont été "sensibilisés" par des calls, des réunions et autres ateliers.

**Mais rien n'est détaillé ! Ni le nombre de salariés touchés, ni la teneur des "sensibilisations" ou des ateliers, pas de planning, d'indicateurs de suivi, pas de chiffres, pas de bilan.**

**"Nous avons vérifié que les actions ont été efficaces" nous dit-on... Mais comment ? Mystère !**

**La CFDT rappelle que c'est à l'entreprise de s'assurer que la charge de travail est raisonnable !**

**Dans quelques directions, un court sondage sur la charge de travail et le bien-être au travail a été instauré. La CFDT demande sa généralisation dans toutes les équipes.**

**La CFDT préconise la généralisation d'un test d'auto-évaluation du burn-out.**

**Réponse de la DRH : il serait "dangereux" de laisser les salariés lire les résultats du test sans accompagnement !**

**Certes un accompagnement est nécessaire mais le plus dangereux c'est de laisser les salariés seuls avec leur charge de travail et leur mal-être !**

**Un nouvel élément à prendre en compte : le sondage Voice-up indique qu'un quart des salariés n'arrivent pas à concilier vie professionnelle et vie personnelle.**

**Les CSSCT (Commission de Sécurité, Santé et Conditions de Travail) sont dorénavant en charge de ce sujet.**

## **Chamboule-tout au Service de Prévention et de Santé au Travail ! (SPST)**

**Cela commence bien : aucun médecin n'était disponible pour présenter l'organisation !**

**Le Président du CSE « n'a pas jugé utile la présence d'un médecin dans le cadre de ce dossier » ... On se demande donc à quelle occasion leur présence est « utile » ?!**

**Suite au départ du Docteur Toujri c'est un grand chamboule-tout qui a été présenté !**

**Dans un contexte où l'ensemble des périmètres est confronté à une réorganisation totale, ce qui entraînera forcément un accroissement des risques psychosociaux !**

**De plus sans aucune logique, un même périmètre social peut être « éclaté » sur 5 médecins différents !**

A part cette nouvelle sectorisation, **aucune information donnée sur l'organisation du SPST !**

- **Rien sur l'organisation et les échanges entre les médecins**, mais aussi avec les infirmier.es et assistant.es sociaux et leurs rôles dans ce service.
- **Rien sur le traitement de la « Prévention »** nouvelle obligation réglementaire incombant aux médecins du travail.
- **Rien sur l'accompagnement des transformations de l'entreprise** (réorganisations et déménagements). Elles semblent décidées en amont sans considération de l'avis des médecins concertés « pour la forme ».
- **Rien sur l'apurement des nombreuses visites en retard.**
- **Et rien non plus sur l'accompagnement des salariés en situation de fragilité ou de handicap...** Ces derniers n'ont même pas reçu de mail leur indiquant qui est le nouveau médecin sur leur périmètre !

**Et cerise sur le gâteau :** aucun « organigramme » des acteurs du SPST communiqué !

Une fois de plus en matière de santé la Direction se conforme à la réglementation mais sans aucun intérêt véritable pour ce sujet pourtant crucial.

**Vos élus CFDT restent vigilants, pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.**

## **Bilan Télétravail 2023 : DEF à la traîne !**

La Direction nous a présenté le bilan du Télétravail régulier pour 2023 et a rappelé les modalités de l'accord.

**Le plébiscite pour ce mode de travail ne se dément pas puisque 76% des salariés d'OFS le pratiquent.**

**Avec pourtant un écart de presque 10 points entre DGP : 79% et DEF : 70% mais avec un écart encore plus impressionnant sur l'accord de 12 jours mensuels : c'est le cas de 51% des salariés à DGP contre 36 % à DEF...**

**Les managers seraient-ils plus frileux à la Direction Entreprise pour accepter les 12 jours pourtant prévus dans l'accord ?**

**En tous cas c'est l'occasion de leur rappeler également les modalités de l'accord !**

**N'hésitez pas à contacter vos Représentants de Proximité, vos élus CFDT si vous êtes en désaccord avec le nombre de jours qui vous a été accordé !**



## Informations du CSEC (Comité Social et Economique Central) : ça bouge pour OFS DGP !

**Point sur la réorganisation des Directions nationales et d'Etat-Major d'Orange France :**

**la Direction Technique et du Système d'Information, la Direction Grand Public, la Direction de la Communication et de la RSE et la création de la Direction de l'Expérience Client**

***Mise en œuvre de la phase 1 : juillet 2024 (pour la partie OFS)***

***Mise en œuvre de la phase 2 : octobre 2024 (pour la partie DTSI - après les JO)***

**Les points de vigilance qui ont été soulevés par la CFDT :**

- Les équipes qui reviendraient à un fonctionnement antérieur et déjà modifiées lors d'une précédente transformation (mutualisation / démutualisation, RH centralisées / rattachées aux entités / recentralisées)
- Des équipes qui se stabilisaient depuis peu et qui vont vivre une nouvelle transformation
- L'effet cumulatif de ces différents projets organisationnels et immobiliers en parallèle
- La crainte des salariés des nouvelles transformations à venir
- Les équipes des directions qui seraient (re)répartis dans des collectifs différents : BLI, V360, DRSC, DDEO, DECT, ...
- Les managers qui perdraient un niveau hiérarchique ou leur poste
- Les fonctions supports impactées elles-mêmes par la transformation et chargées de l'accompagner
- La création d'entités nouvelles ajoute un reporting supplémentaire et donc une charge de travail plus importante notamment pour le contrôle de gestion



**Ce dossier nous semble largement incomplet car de nombreux changements au niveau des équipes n'y figurent pas.**

**Question CFDT : Avez-vous conscience du niveau d'épuisement des équipes. Pensez-vous que cette réorganisation va être un remède à cet épuisement ?**

**Réponse de la Direction : si un risque de dégradation pouvait exister il n'y aurait pas de projet : l'objectif est de mettre plus de moyen pour la satisfaction client et d'améliorer le SI (traitement de bout en bout)**

**Les élus du CSE Central Orange ont voté à l'unanimité le mandatement des Commissions Orange France et SSCT Centrale afin de les éclairer sur l'évolution de l'organisation.**

La Commission SSCT Centrale étudiera l'ensemble des impacts en matière de santé, sécurité et conditions de travail de tous les salariés concernés. Elle établira un recensement de l'ensemble des risques psychosociaux liés à cette évolution de l'organisation avec une cotation pour chaque risque et proposera les préconisations adéquates.

Ce document sera repris dans tous les DUERP 2024 des Directions concernées. Un plan de prévention spécifique devra y être associé et intégré.

[Déclaration préalable de la CFDT au CSEC...](#)

PROCHAIN CSE OFS : 23, 24, 25 avril 2024

Les élus de la CFDT œuvrent dans chaque instance où elle est présente, en permettant de garantir à tous les salariés le respect de leur activité, de leurs conditions de travail et de leur santé physique et morale au travail.

Vos élu-e-s et représentant-e-s CFDT OFS

Retrouvez tous vos contacts :

[tous les contacts](#)

Nous rédigeons les sujets et articles de cette communication **CFDT OFS** pour votre plus grand plaisir (*enfin, nous l'espérons*).



[Christine  
PRADEILLES](#)




[Aline TABARY](#)



[Laetitia  
KRUSZYNS  
KA](#)



[Laurence  
VOLBART](#)



<b>CEA</b>	Cadre Exécutif Autonome
<b>CFDT</b>	Confédération Française Démocratique du Travail
<b>CODIR</b>	Comité de DIRection
<b>CSE</b>	Comité Social et Economique
<b>CSEE</b>	Comité Social et Economique d'Etablissement
<b>CSSCT</b>	Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
<b>DC2P</b>	Direction Client Pro Pme
<b>DEF</b>	Direction Entreprise France
<b>DGI</b>	Dangers Graves et Imminents
<b>DGP</b>	Direction Grand Public
<b>FS</b>	Fonction Support
<b>HIS</b>	Heures d'Information Syndicales
<b>HSCT</b>	Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
<b>LNV</b>	Le Nouveau Village
<b>OFS</b>	Orange France Siège
<b>PAPRIPA CT</b>	Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
<b>QVT</b>	Qualité de Vie au Travail
<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>RPS</b>	Risques Psycho-Sociaux
<b>RQTH</b>	Reconnaissance de la Qualité des Travailleurs Handicapés
<b>RSE</b>	Responsabilité Sociétale d'Entreprise
<b>TLOC</b>	Télétravail Occasionnel



## **#PARTOUTPOURTOUS**

Retrouvez nous sur [www.cfdt-orange.org](http://www.cfdt-orange.org)

Contactez nous via [cfdt.ofs.orange@gmail.com](mailto:cfdt.ofs.orange@gmail.com)



Copyright © 2022 CFDT OFS

Tous droits réservés.

Vous recevez ce mail car vous faites partie de notre liste de diffusion

Vous souhaitez changer vos préférences?

Vous pouvez mettre à jour vos préférences ou vous désinscrire en envoyant un mail à [cfdt.ofs.orange@gmail.com](mailto:cfdt.ofs.orange@gmail.com)